DOSSIER ADMINISTRATIF
« AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE »
Au titre des articles L181-1 (1°) et suivants du Code de l'Environnement
Valant Autorisation Code de l'Energie – Energie Hydraulique

Dossier de Demande d'Autorisation du Projet de Microcentrale Hydroélectrique de Lignet-2 et de Régularisation de l'aménagement sur Le Versoud à La Rivière (38)

DOSSIER COMPLEMENTAIRE

en réponse à la demande de compléments
de la DDT38-Service Environnement par courrier du 31/07/2017

Novembre 2017

BASSIN VERSANT DE L'ISERE – SOUS-BASSIN ISERE AVAL
AFFLUENT RIVE GAUCHE DE L'ISERE

TEMCIS Consultants
150 Chemin de Soyans - 26160 Pont de Barret
☎ 04 75 90 45 75 info@temcis.com

RIVE Environnement
3, Avenue de l'Europe - 38120 Saint-Egrève
☎ 06 46 06 59 58
rive.environnement@cegetel.net

Sommaire du Dossier complémentaire

Préambule .....

1. Compléments au titre de la loi sur l'eau **1**

1.1. Compléments « Hydrologie » **2**

1.1.1. Généralités 3

1.1.2. Justification de l'analyse hydrologique présentée dans le Dossier d'étude 3
1.1.2.1. Les données de l'analyse 3
1.1.2.2. Les Stations Hydrométriques de Référence (StH Ref) 3
1.1.2.3. Les étapes d'analyse hydrologique 4
1.1.2.4. Correction d'une erreur d'écriture de formule en page 28 – Seconde étape d'analyse 4
1.1.2.5. Compléments sur le régime hydrologique du Versoud 5

1.1.3. Analyse complémentaire par la méthode de régression linéaire 10
1.1.3.1. Relation entre Débits du Versoud et Débits aux stations Hydro de référence 10
1.1.3.2. Résultats obtenus par la régression linéaire 10

1.1.4. Graphiques et Tableaux 12
1.1.4.1. Graphiques et Tableaux de calculs 13
1.1.4.2. Stations Hydro Adouin et Méaudret : Graphiques et Tableaux des Débits 14

1.2. Compléments relatifs aux impacts sur les cours d'eau **15**

1.2.1. Le tronçon court-circuité projeté et zones de frayères 16

1.2.2. La continuité écologique 20
1.2.2.1. Dévalaison 20
1.2.2.2. Transit sédimentaire 22

1.3. Mesures compensatoires à la réduction du débit dans le Tcc **24**

1.3.1. Les mesures correctrices et de suivi projetées : présentées dans le Dossier 25
1.3.1.1. Le Projet évite les tronçons du Versoud à fort potentiel biologique 25
1.3.1.2. Le Projet comprend des mesures correctrices notables 26
1.3.1.3. La mesure de suivi : Suivi pérenne hydrobiologique et piscicole 26

1.3.2. Les caractéristiques morpho-écologiques du Versoud 27
1.3.2.1. Le Versoud amont dans le tronçon court-circuité par le projet 27
1.3.2.2. Le Versoud aval, à l'aval de la restitution de la microcentrale de Lignet 27

1.3.3. Le contexte d'Aménagement et de Gestion du Versoud aval 28

1.3.4. Complément : Mesure compensatoire proposée 29
1.3.4.1. Diversification des habitats piscicoles de type R1 dans le Versoud en aval de la RD1532 29
1.3.4.2. Emprise et Localisation de la mesure compensatoire 29
1.3.4.3. Modalités de mise en œuvre de la mesure compensatoire 30

2. Compléments sur l'impact sur l'usage Canyoning en phase d'exploitation de la Centrale de Lignet-2 36

2.1. Le Dossier N°IOTA 38-2017-00136 indique : 37

2.2. Compléments au Dossier N°IOTA 38-2017-00136 relatifs à l'usage Canyoning en phase d'exploitation de la centrale de Lignet-2 37

2.2.1. Les acteurs de la concertation « Hydroélectricité et Canyoning sur le Versoud » 37

2.2.2. La prévention des risques liés à l'activité hydroélectrique 38

2.2.2.1. Activité Canyoning (Canyonisme) et Hydroélectricité sur le Versoud 38

2.2.2.2. Les tests de débit projetés dans le Canyon après la mise en route de la microcentrale de Lignet 2 39

2.2.2.3. Le dispositif de prévention des risques sur les usagers du Canyon du Versoud 40

3. Compléments sur les incidences en phase chantier 41

Calendrier – Planning par Postes de travaux 42

Plan Chantier - Contraintes 45

3.1. Incidences du projet en phase chantier sur le milieu aquatique 46

3.1.1. Les travaux projetés dans les 20 mètres en amont du Pont des Travers 46

3.1.2. Les enrochements de protection de berge projetés 49

3.2. Incidences du projet en phase chantier sur le canyoning 50

3.2.1. Pratique du Canyon du Versoud et travaux projetés dans le Versoud 50

3.2.2. Interdiction de la pratique de l'activité Canyonisme dans le Canyon du Versoud à l'aval des travaux 50

3.3. Incidences du projet en phase chantier sur le Milieu naturel 52

3.3.1. Remise en état des terrains remaniés 52

3.3.2. Modalités d'entretien des plantations 52

3.3.3. Précautions vis-à-vis des espèces invasives 53